

La Lettre de l'AFC

www.afc-cca.com

Décembre 2003	
Numéro 78	
1	L'édito
3	Le bureau de l'Association Francophone de Comptabilité
5	Compte rendu du CA du 15 septembre 2003 à Paris
9	Prix de thèse AFC - FNEGE
10	Colloque international Gouvernance et juri-comptabilité 3-4 juin 2004. HEC Montréal
14	Colloque IAAER 30 juin- 2 juillet 2004, Durban
15	17èmes journées des IAE 13 et 14 septembre 2004, Lyon
17	13 ^{ème} journées Histoire et Gestion, 25-26 novembre 2004, Toulouse
19	Journée de recherche AFC Transversalités et Comptabilité, Contrôle, Audit, 9 décembre 2004, Montpellier
20	Les normes de l'IFAC. <i>First International Education Standards</i>
24	Publications
30	Bulletin d'adhésion à l'AFC 2003
Association Francophone de Comptabilité CNAM/INTEC 292, rue St Martin 75141 PARIS cedex 03	

L'EDITORIAL

**Les membres du conseil d'administration de l'AFC
présentent aux lecteurs de la lettre
leurs meilleurs vœux pour l'année 2004**

Chers amis,

C'est la première fois que la lettre d'information vous parvient par la voie électronique. C'est une évolution nécessaire et inéluctable. Cet envoi a exigé de créer une liste de diffusion adhérents AFC. Comme pour toutes les premières, il se peut que certains adhérents ne la reçoivent pas : si vous en rencontrez, dites-leur de m'envoyer leur adresse électronique.

Vous avez été très nombreux à assister à la journée pédagogique du 18 septembre 2003. Les supports utilisés par les conférenciers sont disponibles sur le site de l'AFC. Le questionnaire d'évaluation que beaucoup nous ont remis a montré le haut niveau de satisfaction. C'est un encouragement au maintien et au développement de telles journées. Nous travaillons à la mise en place de la prochaine.

Le conseil d'administration poursuit son travail dans une dynamique, celle du développement de l'AFC. Un grand chantier est ouvert, celui de la visibilité internationale de la recherche comptable francophone. Vous êtes nombreux à faire le constat de la faiblesse de la présence française dans les congrès internationaux et dans les revues étrangères. Le conseil d'administration réfléchit aux actions qui pourraient être conduites pour inciter à communiquer et publier dans les congrès et revues, et ainsi faire connaître vos travaux de recherche auprès de la communauté anglophone.

L'éditorial (suite)

Trois pistes sont explorées et ont fait l'objet de discussion : la traduction des articles de la revue CCA en anglais, une aide à la publication en anglais et l'intégration de la revue CCA, version française, dans une base de données bibliographiques. Seule cette dernière a pu recevoir un début d'application rapide. En effet, le dernier conseil d'administration a voté, avec l'accord de Vuibert, la mise à disposition des numéros de la revue CCA, depuis sa création, dans la base de données bibliographique EBSCO ; cet intégrateur est entrain de mettre en place une base de données bibliographique francophone. La mise à disposition devrait être effective dans le courant de l'année 2004. Sur les deux autres pistes, les décisions à prendre sont beaucoup plus difficiles. Je vous invite à lire les comptes rendus des réunions du conseil, ils sont indicatifs de la teneur de nos débats.

Vous trouverez dans la présente lettre toutes les informations pour l'attribution du prix de thèse FNEGE 2003 en comptabilité / contrôle de gestion. Veuillez noter, pour la transmettre aux jeunes docteurs, la date limite du 16 février 2004 de dépôt des candidatures.

N'oubliez pas, à l'aide du bulletin ci-joint, de renouveler votre adhésion en mentionnant très correctement votre adresse électronique. Vous donnez, ainsi, plus de moyens à l'AFC pour jouer pleinement son rôle de développement et de diffusion des connaissances dans les domaines de la comptabilité, du contrôle et de l'audit. Si vous appréciez le travail accompli, faites le savoir en présentant notre association à vos collègues.

Je souhaite que, comme vous, notre association poursuive son développement de façon harmonieuse dans tous les domaines. J'espère que le succès continuera de marquer l'ensemble de vos activités et celles de l'AFC.

Avec les autres membres du conseil, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2004 et pleine réussite dans vos projets.

Robert DESCARGUES
Président de l'AFC

Pour communiquer avec le bureau de l'AFC

Robert Descargues

IUT Paul Sabatier, Toulouse III
115 route de Narbonne
31 077 Toulouse cedex 4

Président

Tél : 05 62 25 81 50,
Fax : 05 62 25 81 70
e-mail : descargues@lgc.iut-tlse3.fr

Marc Nikitin

61 rue de la mésangerie
37540 St Cyr sur loire

Vice président

Tél : 02 47 51 49 55, port: 06 77 11 72 10
e-mail : Marc.Nikitin@univ-orleans.fr

Elisabeth Alma

Faculté des Sciences économiques et de gestion
41, bd François Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand

Relations enseignement, formations comptables

Tél : 04 73 17 75 58,
Fax : 04 73 29 27 00
elisabethmancel@yahoo.fr

Annick Bourguignon

Groupe ESSEC
BP 105
95 021 Cergy-Pontoise Cedex

Relations grandes écoles

Tél : 01 34 43 30 12
Fax : 01 34 43 28 11
bourguignon@essec.fr

Jean-Luc Charron

66 boulevard Desgranges
92 330 Sceaux

Relations avec le second degré, journée pédagogique

Tél : 01 46 61 91 19, Fax : 01 46 61 99 57
e-mail : j-luc.charron@wanadoo.fr

Yves De Rongé

IAG School of Management
UCL
Place des Doyens 1
B-1348 Louvain La Neuve
Belgique

Relations avec la Belgique et l'Europe

Tél : 00 32 10 47 84 45
Fax : 00 32 10 47 83 24
e-mail : deronge@fin.ucl.ac.be

Réal Labelle

Ecole des HEC
Département de Comptabilité
3000 Chemin de la Côte Sainte –Catherine
Montréal Quebec H3T2A7

Relations avec le Canada et l'Amérique du Nord

Tél : 514 340 6374
Fax : 514 340 56 33
E-mail : Real.labelle@hec.ca

Georges Langlois

9 rue d'Artois
60100 Creil

Trésorier

Tél-Fax : 03 44 24 86 37
e-mail : georges.langlois@wanadoo.fr

Pierre Gensse

Université de Toulon-Var BP 132
83957 La Garde Cedex

Conseiller à la commission recherche

Tél : 04 91 82 78 75, Fax : 04 91 82 78 71
e-mail : cogifin@yahoo.fr



Pour communiquer avec le bureau de l'AFC (suite)

Evelyne Lande
19, rue Alfred de Vigny
86180 Buxerolles
75141 Paris cedex 03

Relations avec les organismes professionnels
Tél : 06 61 97 58 10
e-mail : elande@iae-poitiers.fr

Jean-Luc Rossignol
Université de Franche-Comté
45 D, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex

Secrétaire général
Tél : 03 81 66 67 47 Fax : 03 81 66 67 37
e-mail : jean-luc.rossignol@univ-fcomte.fr

Nathalie Samier
Faculté de droit
13 allée François Mitterrand
BP 3633, 49 030 Angers cedex 01

Site AFC
Tél : 02 41 96 21 78, Fax : 02 41 96 21 96
e-mail : samier@univ-angers.fr

Mohammed Rachid Sbihi
24, coopérative Al-Houda
Massira 1
Temara, Maroc

Relations avec le Maroc et l'Afrique
Tél : 00 212 37 60 47 37
GSM : 00 212 682 701 51
e-mail : Sbihi_m_rachid@caramail.com

Hervé Stolowy
Groupe HEC
1, rue de la libération
78351 Jouy-en -Josas cedex

Relations internationales
Tél : 01 39 67 94 42, Fax : 01 39 67 70 86
e-mail : stolowy@hec.fr

Elisabeth Walliser
CNAM, chaire CCG
40 rue des jeunes
75002 Paris

Lettre AFC
Tél : 06 70 52 28 46 Fax : 01 40 27 28 63
e-mail : walliser@cnam.fr

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'AFC le 19 septembre 2003 à Paris

Tous les membres du Conseil d'Administration de l'AFC étaient convoqués :

Elisabeth Alma, Annick Bourguignon, Jean-Luc Charron, Robert Descargues, Pierre Gensse, Réal Labelle, Evelyne Lande, Georges Langlois, Marc Nikitin, Yves De Rongé, Jean-Luc Rossignol, Nathalie Samier, Rachid Shibi, Hervé Stolowy et Elisabeth Walliser

Ainsi que comme invités :

Pilar Gautier (CSOEC), Yves Dupuy (CCA), Yves Levant et/ou Hubert Tondeur (congrès de Lille), E. Chiapello (numéro thématique), Yannick Lemarchand (francophonie)

Etaient absents excusés :

Elisabeth Alma, Pierre Gensse, Evelyne Lande, Yves De Rongé, Yves Levant/Hubert Tondeur et Yannick Lemarchand

Robert Descargues ouvre la séance à 10 h 15 dans les locaux du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et rappelle l'ordre du jour.

1) Approbation du PV du 16 juin 2003

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, après quelques précisions.

2) Bilan du congrès de Louvain (Y. De Rongé), bilan de la journée pédagogique (JL. Charron), préparation du congrès d'Orléans (M. Nikitin), préparation des journées d'histoire (JL. Rossignol), information sur le congrès de Lille (Y. Levant et/ou H. Tondeur), journées de recherche.

En l'absence de Y. De Rongé, le bilan du congrès de Louvain sera présenté au prochain conseil d'administration.

Robert Descargues félicite Jean-Luc Charron pour l'organisation des Journées pédagogiques qui furent cette année encore particulièrement réussies avec plus de 220 personnes ; Jean-Luc Charron a été obligé de refuser de potentiels participants pour des raisons de sécurité bien comprises, victime de son succès. Ce dernier remercie particulièrement les intervenants ainsi que l'ENS qui accueille ces journées. Il précise que 40 % des participants ne sont pas membres de l'AFC (ils ont été invités à nous rejoindre, grâce à une politique marketing particulièrement active de notre président) et que 50 % ne sont pas universitaires (enseignants en filière DECF essentiellement). Cette situation s'explique aussi par le travail fait en amont au niveau institutionnel qui a permis l'inscription de ces journées au plan académique de formations de l'académie de Créteil ; un travail identique est en cours avec les académies de Paris et de Versailles. Des enseignants des académies d'Orléans et de Clermont-Ferrand participent déjà à ces journées, avec prise en charge par leur rectorat respectif. D'autres voient leur participation financée par la taxe d'apprentissage recueillie par leur établissement. Ceci confère à ces journées une reconnaissance institutionnelle particulièrement importante pour leur développement dans le cadre de l'AFC. Les documents distribués lors de ces journées seront consultables sur le site de l'AFC.

Un questionnaire a été distribué aux participants pour connaître leur avis. Un dépouillement rapide fait état d'une très grande satisfaction de leur part du fait du caractère très actuel des développements et du souhait exprimé par certains de disposer d'études de cas. Ce point est à l'étude. Le questionnaire comportait aussi un appel à bonnes volontés pour organiser de nouvelles journées ; sur ce point, le problème des locaux est très souvent indiqué. Il est vrai que l'ENS a la particularité de disposer à la fois d'un amphithéâtre et d'un restaurant à proximité et de taille suffisante.

Annick Bourguignon demande s'il existe un tarif différencié adhérent/non adhérent pour ces journées. Il lui est répondu qu'un seul tarif est appliqué mais que la préférence est donnée à l'adhérent si besoin.

Réal Labelle qui participait à ses journées précise qu'il en existe de semblables au Canada.

Aucun thème n'est encore retenu pour les prochaines. Ce point sera abordé lors du conseil d'administration de décembre. Georges Langlois indique qu'il a rencontré le président de la commission formation du Conseil supérieur de l'OEC qui souhaiterait que nous puissions organiser une journée sur les projets de réforme des

examens d'expertise comptable. Ce sujet intéresse d'ailleurs nombre d'enseignants de la filière classique mais aussi de MSTCF. Jean-Luc Charron et Jean-Luc Rossignol qui représenteront l'AFC au congrès national des experts-comptables de Paris sont chargés de prendre contact avec M. Pol Lafève à ce sujet lors du congrès. Ils présenteront un compte-rendu lors du conseil d'administration de décembre.

Rachid Shibi indique que la date limite pour proposer une communication pour les journées de RABAT du 10 janvier prochain a été repoussée au 25 septembre prochain. Ces journées se dérouleront en présence de Robert Descargues et Marc Nikitin. 4 propositions ont déjà été reçues et de nombreuses personnes ont fait état de leur souhait de participer. Ces propositions seront révisées par des enseignants marocains ; des enseignants français donneront éventuellement leur éclairage.

Jean-Luc Rossignol indique avoir déjà reçu des propositions de communications pour les journées d'histoire de la comptabilité et du management qui se dérouleront dans les locaux de l'UFR de Droit-Economie-Gestion de l'Université de Franche-Comté. La date limite de soumission du papier complet est fixée au 5 novembre.

Le succès prévu des journées AFC-AGRH organisées par Michel Gervais semble se confirmer avec près de 40 propositions de communications.

Les journées de Tunis auront lieu les 11-12-13 mars 2004. Tunis organisera le congrès annuel de l'AFC en 2006.

Marc Nikitin indique que la journée jeunes chercheurs du congrès 2004 d'Orléans sera bien organisée en deux temps, suite aux remarques du conseil d'administration de juin, avec d'une part l'aide à publication et l'aide aux jeunes chercheurs proprement dite. Ce découpage ne figure pas explicitement dans la plaquette qui était déjà tirée.

Yves Levant et Hubert Tondeur ont fait part par courrier de leur souhait de retenir comme thème du congrès 2005 de Lille « Comptabilités et connaissance ». Le conseil décide de retenir ce thème, en développant quelques questions de recherche en matière de comptabilité financière et d'audit.

Annick Bourguignon s'interroge sur l'opportunité d'organiser différemment les ateliers lors des congrès, en recourant à un discutant (le papier n'est pas présenté par son auteur mais par un tiers et l'auteur répond aux questions qui lui sont posées). Cette solution plus contraignante mais peut-être aussi plus riche en termes de retours suppose que les participants aux ateliers disposent des papiers au préalable. Marc Nikitin indique que Dominique Bessire avait déjà évoqué ce type d'organisation avec lui pour le congrès d'Orléans. Jean-Luc Charron propose de la tester. Robert Descargues rappelle que tel avait été le cas en 1993 lors du congrès de Toulouse pour deux communications. D'autres associations recourent déjà à cette technique, telles que l'AGRH selon Nathalie Samier et cela depuis 3 ans avec mise à disposition préalable des papiers pour les seuls inscrits au congrès.

Hervé Stolowy note que cette solution prive l'auteur de présenter son papier, ce qui ne semble pas très bon. Aussi, un temps réduit pourrait être donné à l'auteur pour présenter. Des commentaires globaux pourraient être faits ensuite, ce qui permettrait aussi d'élargir le champ de recherche. Le discutant pourrait être l'un des évaluateurs s'il accepte et se rend naturellement au colloque.

Il est évoqué la possibilité de retenir cette solution pour le congrès d'Orléans ou plus volontiers celui de Lille. Ces points seront abordés de nouveau au prochain conseil d'administration.

Yves Dupuy indique vouloir relancer les journées recherche. Il se propose à cet effet d'organiser le 9 décembre 2004 une journée sur le thème « Transversalité-Comptabilité-Contrôle-Audit », thème d'actualité. Elle serait organisée par les chercheurs des Universités de Montpellier 1 et 2. Un comité d'organisation ainsi qu'un comité scientifique sont en cours de formation. Un appel à communications paraîtra dans le prochain numéro de CCA ainsi que dans la lettre et le site de l'AFC.

Réal Labelle indique qu'il organise un colloque les 3 et 4 juin 2004 à Montréal sur le thème « Gouvernance et juricomptabilité ». Plusieurs sous-thèmes sont prévus, tels que gouvernance et développement durable ou encore gouvernance et information financière. Il demande si l'AFC pourrait s'y associer. Le conseil y est naturellement favorable. Certains membres intégreront le comité de révision et le colloque sera annoncé sur le site ainsi que dans la lettre de l'AFC.

Marc Nikitin indique la volonté de mettre en place des journées à destination des professionnels qui pourraient s'intituler « Regards croisés » ou « Mots croisés », selon la proposition de Annick Bourguignon. Cette mise en place permettrait à la fois de diversifier notre portefeuille d'activités mais aussi d'élargir notre audience et renforcer les liens avec les professionnels qui sont demandeurs. Ces journées pourraient être organisées en partenariat avec l'Ordre des Experts-comptables ou encore des associations telles que l'Association DFCG ; elles réuniraient universitaires et professionnels sur une journée à raison de deux thèmes par jour. Jean-Luc Charron indique qu'il organise une manifestation semblable à Créteil ; il précise que le thème ne doit être ni trop technique ni trop académique.

Robert Descargues y est très favorable dans la mesure où de telles actions s'inscrivent dans la valorisation de la recherche. Ce point sera abordé de nouveau au prochain conseil d'administration. Robert Descargues précise d'ailleurs que les commissaires aux comptes sont favorables à de telles actions et ont invité les

enseignants à participer aux prochaines assises des Compagnies régionales des commissaires aux comptes qui se tiendront le 14 novembre dans toute la France.

3) Tarif de l'adhésion 2004

Les tarifs actuels sont de 76 euros pour les individuels et les bibliothèques et de 305 euros pour les institutionnels qui souhaitent aider financièrement notre association (les adhésions institutionnelles procurent des avantages semblables à ceux d'une adhésion individuelle) ; ils couvrent l'année civile. D'autres associations semblent pratiquer des tarifs plus élevés tout en retenant des modalités différentes de collecte. En effet, certaines d'entre elles facturent l'adhésion en même temps que les droits d'inscription au congrès annuel. L'éventuel changement de modalités de collecte poserait problème pour l'année de transition ; tel fut le cas pour l'EAA par exemple, selon Hervé Stology.

Robert Descargues indique vouloir maintenir le tarif actuel et les modalités actuelles, du fait de l'importance de la trésorerie, tout en notant que ce tarif n'a pas évolué depuis 5 ans. Le conseil accepte cette proposition et envisage de faire évoluer le tarif en fonction des actions futures à mener. Georges Langlois indique que ce point devrait être abordé au conseil d'administration de juin, du fait que les bulletins d'adhésion pour l'année suivante sont déjà distribués lors des journées pédagogiques de septembre.

Par ailleurs, il est prévu que les non-adhérents qui s'inscrivent au congrès deviennent de fait et automatiquement adhérents pour l'année en cours. Ces modalités seront applicables à compter du congrès de Lille, ce système revenant à faire supporter par l'organisateur la perception des frais d'adhésion.

4) Site internet AFC-CCA : migration de la liste de diffusion (R. Descargues et N. Samier)

Robert Descargues refait le point sur ce sujet déjà abordé lors de conseils précédents. Il rappelle que l'enjeu est de permettre l'envoi de la lettre sous forme électronique et de dynamiser le site afin qu'il soit connu et référencé de la façon la plus large possible.

Les responsables d'I3M qu'il rencontrera la semaine suivante ont établi une note justifiant le coût proposé de migration de la liste de diffusion et ont remis les statistiques de fréquentation du site. Il apparaît que le site est très consulté dans le milieu comptable et bien référencé en tant que tel. Il serait nécessaire de le faire référencer par davantage de moteurs de recherche.

Nathalie Samier indique au conseil que le basculement de WanadooPro à I3M a été effectué courant août, occasionnant quelques perturbations sur le site.

Il existe actuellement trois listes de diffusions : une première privée qui comprend les coordonnées de l'ensemble des adhérents (450 environ), une seconde qui englobe la première avec les coordonnées de celles et ceux qui s'inscrivent librement et directement sur le site pour pouvoir bénéficier de la lettre (1 600 environ). La troisième est celle de Valenciennes. Cette dernière pose problème dans la mesure où elle doit être intégralement saisie manuellement ; une migration automatique serait possible mais elle nécessiterait la mise en place d'un script de migration qui s'avérerait particulièrement coûteux à établir vue la taille de la liste.

Robert Descargues indique qu'aux coûts relatifs à la saisie manuelle qui s'expliquent aussi par les différences d'environnement de travail (Linux), s'ajoutent ceux relatifs au travail informatique de contrôle des listes particulièrement nécessaire dans cette procédure. Le fonctionnement sous Linux ne permet pas de migrer la liste automatiquement. Nathalie Samier relève la nécessité de conserver le contrôle des listes.

Au vu de ces éléments, le conseil donne son accord pour engager la dépense. Ceci permettra de diffuser la lettre de décembre par voie électronique exclusivement. Elisabeth Walliser est chargée d'insérer dans celle de septembre une indication dans ce sens afin que celles et ceux qui n'ont pas donné leur adresse électronique puissent le faire entre temps. La présence de l'adresse électronique est de fait nécessaire sur les bulletins d'adhésion. Robert Descargues en profite pour remercier Elisabeth pour sa collaboration à la lettre et le CNAM qui en supporte le coût.

Nathalie Samier indique avoir fait un peu de nettoyage sur le site (un onglet serait entièrement disponible du fait de doublons). Marc Nikitin indique qu'il est nécessaire que le site soit à jour et comporte le plus d'informations possibles pour attirer, tels que les supports des journées pédagogiques ou encore les actes des congrès. Chaque mise à jour se faisant en début de mois, il est impératif que Nathalie Samier dispose de l'ensemble des informations vers le 20 du mois précédent.

Il est prévu l'élaboration d'un annuaire des adhérents dont l'accès pourrait être limité avec mise en place d'un système empêchant toute extraction complète (l'accès à l'adresse personnelle ou au numéro de téléphone peut poser problème). Sur ce point, il est indiqué qu'une personne a souhaité disposer de l'ensemble des coordonnées des membres de l'AFC. Cette demande est rejetée, pour éviter toute utilisation non contrôlée. Il est néanmoins possible de fournir un jeu d'étiquettes.

5) CCA : numéros thématiques, articles en anglais (A. Bourguignon, M. Nikitin et H. Stolowy)

Eve Chiapello indique avoir reçu 7 articles pour le numéro thématique sur la sociologie de la comptabilité ; 5 autres personnes ont par ailleurs indiqué leur souhait d'en proposer un. 4 proviennent de sociologues et 8 de gestionnaires ; 3 ont été soumis par nos amis du Québec.

2 d'entre eux retiennent une démarche historique, 2 autres retiennent la méthode de l'étude de cas, 1 une enquête statistique. Globalement, le contenu sociologique théorique reste à renforcer. Carlos Ramirez précise que les thèmes abordés sont la profession comptable, le langage comptable et le contrôle de gestion. Ces papiers ne seront soumis au comité de sélection que fin septembre, à l'expiration du délai de soumission. La publication est prévue pour mai. Il est proposé à Eve Chiapello et Carlos Ramirez de faire le point au prochain conseil d'administration.

Le thème du prochain numéro thématique n'est pas encore retenu. Ce numéro pourrait être consacré aux aspects historiques pour fêter les 10 ans des Journées d'Histoire de la comptabilité et du management. Marc Nikitin indique aussi que la publication de papiers présentés lors de ces journées pourrait être envisagée dans des revues anglo-saxonnes comme l'ABFH, comme ce fut déjà le cas en 1997 et 2001. Le thème de l'éthique est aussi envisagé. La décision est reportée au prochain conseil d'administration.

Yves Dupuy indique que les numéros ordinaires de CCA tendront à privilégier à l'avenir un thème et souhaite voir évoluer le comité de rédaction de la revue (tout membre absent deux fois de suite aux réunions est réputé démissionnaire). La prochaine réunion du comité est prévue le 15 décembre à 16 h 30 dans les locaux du Conseil supérieur de l'Ordre. Du fait du nombre croissant d'articles proposés, la nomination d'un rédacteur en chef adjoint est prévue. Réal Labelle indique qu'il pourrait exister un rédacteur par grand thème. Yves Dupuy considère que nous n'en sommes pas encore là. La livraison de fin d'année est bouclée, sans libre commentaire.

Le point sur le coût de la revue fait état d'une gestion saine de la part de Vuibert et permet de donner une indication quant au coût d'impression d'un numéro supplémentaire de CCA en anglais, soit 5 000 euros environ (hors coût de traduction). Différentes possibilités existent et sont présentées en annexe. Hervé Stolowy indique que Vuibert pourrait mettre en place cela seul ou bien en collaboration avec un intégrateur de base de données, afin que les articles de CCA soient le plus largement possible référencés. Robert Descargues est chargé de faire le point avec Vuibert pour connaître ses possibilités à ce niveau et connaître leur politique de diffusion de la revue sous forme électronique.

La parution d'articles en anglais pose naturellement le problème du financement de la traduction qui serait comprise entre 500 et 1 000 euros par article, soit environ 20 000 euros/an, sur la base de 25 articles. Ce coût pourrait être pris en charge par l'intégrateur qui rémunère l'éditeur mais sur une base inconnue pour l'instant ; le montant versé par l'intégrateur à l'éditeur pourrait être ainsi consacré à la traduction, si Vuibert en est d'accord. La publication en anglais pourrait permettre en outre d'accroître le nombre d'adhérents mais de façon peut-être non significative. Un suivi pourrait d'ailleurs être mis en place sur ce point pour connaître les effets de cette publication. D'autres sources de financement seraient à trouver ; les auteurs pourraient ainsi être mis à contribution mais aussi l'ensemble des adhérents par le biais du tarif d'adhésion, dont l'augmentation serait pleinement justifiée par le développement international des publications.

Yves Dupuy considère que tous les articles sont équivalents entre eux et apparaît réservé si l'on sélectionne seulement quelques articles retenus en français pour être publiés en anglais. La possibilité de mettre en place un numéro spécial en anglais est aussi évoquée mais entraînerait un clivage conduisant à une reconnaissance différente des papiers, ce qui ne s'inscrit pas dans la culture de l'AFC. Robert Descargues relève le risque de mettre en place un « nouvel étage de sélection » qui ne serait pas souhaitable.

Réal Labelle indique que la revue canadienne CAR a retenu le système de l'article avec un résumé long permettant d'apprécier non seulement les résultats mais aussi la méthodologie retenue. Hervé Stolowy tient à préciser que dans ce cas l'article est en anglais et le résumé long en français. L'existence d'un résumé long ne semblerait pas en outre permettre d'être référencé dans les bases de données anglo-saxonnes, dans notre cas.

Robert Descargues insiste sur le fait que la solution retenue doit être pérenne. IL pourrait être envisagé de conserver une version papier des articles en français ; ceux-ci seraient aussi diffusés sous forme électronique. Parallèlement à cela, l'ensemble des articles sera traduit et diffusé eux-aussi sous forme électronique. La décision finale est reportée en décembre, voire en mars.

Le prochain CA se tiendra le lundi 15 décembre 2003 à 10 h au CSOEC.

Attribution d'un prix de thèse FNEGE 2003 en comptabilité/contrôle de gestion

La FNEGE reconduit, pour la septième année, un prix de thèse visant à récompenser le meilleur travail doctoral soutenu au cours de l'année universitaire 2002 - 2003 dans le domaine de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion.

□ Conditions d'éligibilité

Peuvent concourir les jeunes docteurs qui remplissent les conditions suivantes :

- ◆ être français,
- ◆ avoir soutenu une thèse en Sciences de Gestion entre janvier 2003 et décembre 2003 dans une institution française.

Les jeunes chercheurs de nationalité étrangère peuvent participer au concours sous réserve de se destiner à faire carrière dans un établissement français en tant qu'enseignant en Sciences de Gestion.

Le lauréat distingué pour le prix de thèse en Comptabilité-Contrôle de Gestion recevra un chèque de 500 euros.

□ Procédure de sélection

La sélection de la meilleure thèse en Comptabilité-Contrôle de Gestion est placée sous la responsabilité de l'AFC.

Les candidats à ce prix doivent faire parvenir à Pierre GENSSE, professeur à l'Université Toulon-Var et membre du Conseil d'Administration de l'AFC :

- ◆ un exemplaire de leur thèse,
- ◆ les deux prérapports et le rapport de soutenance,
- ◆ un résumé de 10 à 15 pages dactylographiées ou sous forme électronique,
- ◆ une lettre de recommandation du directeur de thèse.

avant le 16 février 2004

à l'adresse suivante :

Professeur Pierre GENSSE
IAE
Université Toulon-Var
BP 20132 - 83957 LA GARDE cedex
e-mail : gensse@univ-tln.fr

Ultérieurement, un exemplaire de la thèse sera à envoyer directement au rapporteur. Le Comité Scientifique de l'AFC désignera la thèse lauréate avant le **15 avril 2004**.

□ Prix pour Publication

La thèse sélectionnée par le Comité Scientifique de l'AFC participera au « Prix pour Publication » de la FNEGE (www.fnege.fr) : la meilleure thèse, toutes disciplines de gestion confondues, paraîtra sous la forme d'un ouvrage dans la collection FNEGE, aux Editions VUIBERT.



HEC Montréal

**3e Colloque international de l'Alliance de recherche en gouvernance et
juricomptabilité**

Montréal, les 3 et 4 juin 2004

Invitation à soumettre des communications sur le thème

« Gouvernance et juricomptabilité : les enjeux »

“Governance and Forensic Accounting: the Challenges”

La revue *Comptabilité – Contrôle – Audit (CCA)* parraine le colloque.

Elle publiera une sélection des articles présentés dans des rubriques spéciales.

Plusieurs conférenciers de prestige dont Gérard Charreaux de l'Université de Bourgogne et Pascal Dumontier de HEC Genève seront des nôtres. Une session plénière impliquera des participants provenant du milieu des affaires.

Ce colloque est organisé par l'Alliance de recherche en Gouvernance et Juricomptabilité créée dans le cadre du *Programme de recherche sur la nouvelle économie du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH)* en partenariat avec :

- ❑ **La Chaire de gouvernance et juricomptabilité de HEC Montréal**
- ❑ **Le Centre de Recherche de la Faculté Warocqué de l'Université de Mons-Hainaut**
- ❑ **La Chaire d'Économie Internationale et de Gouvernance, HEC Montréal**
- ❑ **L'Association Francophone de Comptabilité (AFC)**

« Gouvernance et juricomptabilité : les enjeux »

Au sens strict, la *gouvernance* se résume au processus utilisé par les actionnaires pour se faire représenter et faire valoir efficacement leurs intérêts. Elle peut aussi se définir comme l'ensemble des

mécanismes qui ont pour objet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants (Charreaux 1997). Ces mécanismes reposent en grande partie sur des normes de gouvernance et de comptabilité promulguées par des organismes de réglementation nationaux et internationaux.

Cependant, les récents scandales financiers nous rappellent que les intérêts socioéconomiques, que ces normes encadrent et traduisent, ne sont pas à l'abri de problèmes d'éthique, de conflits et d'erreurs sérieuses de mesure. Notamment, ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle économie (NÉ) met plus que jamais en relief les difficultés qu'éprouve la comptabilité traditionnelle à mesurer correctement la performance des entreprises dont la nature des actifs est de plus en plus «intangibles» ou intellectuelle. De plus, la NÉ semble décupler les risques de dommages et de préjudices sociaux causés par les crimes économiques comme les faillites frauduleuses, le blanchiment d'argent et les manipulations comptables.

Ces problèmes portent préjudice aux systèmes de gouvernance, d'où le besoin croissant de formation et recherche dans le domaine de la *juricomptabilité (forensic accounting)*. Ce qui distingue cette dernière de l'expertise comptable et la rapproche du droit est le contexte conflictuel et litigieux dans lequel les calculs, analyses et enquêtes financières sont effectués. Cette discipline en émergence peut jouer un rôle important dans les cas où les systèmes de gouvernance n'ont pu empêcher un litige ou une fraude. Elle peut être conceptualisée comme un mécanisme de gouvernance qui fonctionne ex post au même titre que le processus juridique formel auquel elle participe. Son efficacité vient potentiellement de ce qu'elle agit comme agent de dissuasion en augmentant ex ante le coût des pratiques frauduleuses ou opportunistes.

Pour développer et approfondir ces thèmes, nous souhaitons recueillir des propositions de communications sur les sujets suivants (cette liste ne se veut pas exhaustive) :

- Rôle de l'information comptable et financière dans le processus de gouvernance et le marché des capitaux
- Prévention et détection des pratiques de comptabilité créative, de manipulation comptable et d'états financiers frauduleux (*forensic financial analysis*)
- Convergence des normes de comptabilité financière et d'audit, des directives ou principes de gouvernance dans le monde
- Aspects réglementaires ou juridiques de la gouvernance
- Gouvernance, développement durable et éthique
- Gouvernance et performance
- Gouvernance et juricomptabilité dans l'enseignement universitaire et la formation continue (vérificateurs, cadres supérieurs, administrateurs, juricomptables, expert judiciaires...)



Indications destinées aux auteurs

Les propositions de communications (résumés ou articles terminés) feront l'objet d'une évaluation par les membres du comité scientifique. Le choix tiendra compte principalement de leur pertinence par rapport aux thèmes du colloque. Certaines des communications retenues seront soumises, avec l'accord des auteurs, à la revue de l'Association Francophone de Comptabilité, *Comptabilité – Contrôle – Audit*.

Veillez nous transmettre vos propositions de préférence par courriel avant le 28 février 2004 sous la forme d'un article complet ou d'un résumé. Une fois accepté, l'article final devra nous parvenir au plus tard le 7 mai 2004. La première page de l'article ou du résumé comprendra le titre et les coordonnées complètes des auteurs (nom, adresse postale et adresse électronique, télécopieur et téléphone, remerciements et information sur les subventions obtenues). La deuxième page de l'article ou du résumé reprendra le titre sans mentionner le nom du ou des auteurs. Un résumé de 250 mots maximum devrait présenter, sur la page précédant immédiatement le texte, la question, la méthodologie utilisée et les principaux résultats. Il devrait être suivi de 4 mots clés pour fin de classification.

Les communications peuvent être rédigées et présentées en français ou en anglais. Elles doivent être transmises par voie électronique sous la forme de fichiers au format Word à l'adresse suivante : cgj.info@hec.ca. Les actes du colloque seront publiés sur CD-Rom.

Dates clés

28 février 2004 : date limite de soumission des communications

notification des acceptations au fur et à mesure de leur évaluation

7 mai 2004 ; date limite de réception des communications dans leur forme définitive et préparation des actes sur CD

3-4 juin 2004 : colloque



Comité organisateur- Alliance de recherche en gouvernance et juricomptabilité

M. Claude FRANCOEUR,
Claude.Francoeur@hec.ca
M. Réal LABELLE, Real.Labelle@hec.ca

Web : <http://www.hec.ca/cgi>
Fax : + (514) 340-5633

Chaire de Gouvernance et juricomptabilité -
HEC Montréal
3000, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal (Québec)
Canada
H3T 2A7

M. Alain FINET, alainfinet@hotmail.com
M. Toni MPASINAS, toni.mpasinas@umh.ac.be

Web: <http://www.umh.ac.be>
Fax: + (32) 65.37.30.54.

Faculté Warocqué
Université de Mons-Hainaut
17 Place Warocqué
7000 Mons
Belgique

Comité scientifique

Paul ANDRÉ, University of Édimbourg
M. Julien BILODEAU, Université du Québec à Montréal
Bernard Colasse, Université Paris-Dauphine
Denis CORMIER, Université du Québec à Montréal
Daniel Coulombe, Université Laval
Robert DESCARGUES, IUT Un. Toulouse 3 et Président de l'Association Francophone de
Comptabilité Yves DUPUY, Université de Montpellier
Patrice FONTAINE, ESA Université de Grenoble et Président de l'Association Française de finance
Aline Girard, HEC Montréal
Marc LABIE, Faculté Warocqué, Université de Mons-Hainaut
Claude LAURIN, HEC Montréal
Michel MAGNAN, John Molson School of Business, Concordia University
Louise Martel, HEC Montréal
Isabelle MARTINEZ, Université de Toulouse
Bernard Morard, HEC Genève
Danielle MORIN, HEC Montréal
Marc NIKITIN, Université d'Orléans
Charles PIOT, HEC Montréal
Bernard Raffournier, HEC Genève
Philémon RAKONTONJANAHARY, HEC Montréal
Alain SCHATT, Université de Franche-Comté - S.J.E.P.G.
Eduardo SCHIEHLL, HEC Montréal
Hervé STOLOWY, Groupe HEC
Daniel ZEGHAL, Université d'Ottawa



Call for papers
Southern African Accounting Association and the
International Association For Accounting Education and Research

Durban (Afrique du Sud)
30 Juin –2 juillet 2004

International Research Conference For Accounting Educators
DURBAN – KWAZULU-NATAL, SOUTH AFRICA
30 JUNE - 2 JULY 2004
Deadline for submission: **31 January 2004**

The 2004 SAAA and IAAER international conference will be held at the Holiday Inn Durban-Elangeni (www.southernsun.com/Sunrise/). Durban is situated on the east coast of South Africa in the province of KwaZulu-Natal. A holiday in one of the nearby game reserves (www.rhino.org.za) or a trip to the world heritage sites of the uKhahlamba/ Drakensberg Park (www.drakensberg.org.za) or the Greater St. Lucia Wetland Park can easily be combined with your travel arrangements to the conference. The conference will be hosted by the University of Natal.

Papers on all aspects of accounting research are welcome. Possible topics include, but are not limited to:

International Accounting Information Systems and Computer Auditing
Financial Accounting Accounting Education
Auditing and Internal Auditing Corporate Governance
Finance and Financial Management Accounting History
Taxation Public Sector Accounting and Nonprofit accounting
Management Accounting Social and Environmental Accounting

Accepted papers will receive, if requested by the author, a fast-track review for publication in either the South African Journal of Accounting Research (SAJAR) or the Journal of International Financial Management (JIFMA, the official journal of IAAER).

For papers not selected for publication in these two journals, we will provide a list of suggested articles to Management Accounting Research (MAR) and Accounting and Business Research (ABR) for the editors to invite you for submission.

Please submit papers to Prof Hentie van Wyk at VanWykHA.EKW@mail.uovs.ac.za.

For more information contact C.S. Agnes Cheng at acheng@uh.edu or Lesley Stainbank at stainbankl@nu.ac.za.

Appel à communications
17^{èmes} journées nationales des IAE
IAE de Lyon
13 et 14 septembre 2004 ;

Les 17^{èmes} Journées Nationales des IAE se dérouleront les **13 et 14 septembre 2004 à Lyon**. Elles sont ouvertes bien sûr aux enseignants-chercheurs des IAE, mais aussi à ceux d'autres universités ou écoles françaises et étrangères impliqués dans le champ des sciences de gestion ou dans des champs voisins.

Deux types de contributions sont attendus pour cette manifestation :

■ **Des contributions portant spécifiquement sur le thème retenu pour le congrès : "Entreprendre et manager dans le nouvel espace européen".**

L'élargissement de l'Europe s'accompagne de débats sur les conditions de fonctionnement de l'Union européenne. C'est à partir de là que continueront de se construire des règles communes pour un cadre d'action européen, dans les domaines institutionnels, politiques, économiques et sociaux.

Les entreprises sont directement concernées par l'intégration européenne, dans la mesure où celle-ci devrait finir par produire un espace domestique aussi homogène que les systèmes fédéraux d'Amérique du Nord. Cet espace transformera les échanges économiques internes. Il modifiera les frontières par rapport au droit, au change et aux risques pays, par rapport aux déplacements des personnes ou des unités de production, par rapport à la gestion des zones commerciales ou des partenariats d'affaires.

Néanmoins, le sens que prendra cette évolution ne dépend pas que des décisions européennes. Pour contribuer à une « globalisation maîtrisée » à partir d'un territoire européen plus confiant et plus sûr, les entreprises doivent infléchir leurs visions stratégiques, leurs règles de décision et leurs dispositifs de gestion. L'Europe est pour elles un nouvel espace de déploiement. Elles doivent ajuster leur dynamisme économique aux exigences du développement durable et de la croissance des personnes (leur bien-être, leur éducation, leur santé, des niveaux satisfaisants de protection sociale et de diversité culturelle). En ce sens, il est sans doute prioritaire de réfléchir à des modèles de management qui soient propres aux valeurs et aux spécificités européennes, en trouvant une efficacité dont les critères soient plus larges que la seule dépendance des marchés.

Dans cette perspective, il est utile de questionner les sciences de gestion en prenant en compte l'ensemble des dimensions concernées (sociales, économiques, financières, juridiques, techniques, etc.). Que peuvent dire ces sciences, que peuvent-elles constater ou proposer par rapport aux nouvelles intérieures ou aux nouvelles frontières qu'impliquera pour l'avenir l'élargissement de l'espace européen ? Ces questions seront abordées lors de la première journée du congrès dans une séance plénière et dans des ateliers ou symposiums. Les communications retenues par le comité scientifique sur ce thème feront l'objet d'un ouvrage publié à cette occasion.



■ **Des travaux de recherche en cours dans les différentes disciplines de la gestion :**

Les travaux retenus par le comité scientifique seront regroupés dans des ateliers thématiques selon

- la discipline de la gestion à laquelle ils se rattachent (Comptabilité, Finance, Contrôle, Marketing, Production, GRH, Stratégie, Systèmes d'information, etc.),
- des thèmes transverses comme l'éthique, l'innovation ou la qualité,
- ou encore selon le type d'organisation ou la catégorie de personnel concerné (management public, management des activités de service, management des forces de vente, etc.)

Le comité scientifique, animé par Pierre Louart, directeur de l'IAE de Lille, chargé de la recherche au sein du réseau des IAE et Alain Roger, professeur à l'IAE de Lyon, sera composé d'experts des différentes spécialités des Sciences de Gestion.

Les publications retenues dans les actes seront distribuées sous forme de CD Rom lors du congrès. Des exemplaires de chaque communication seront disponibles dans les salles, pour les participants à chaque atelier, sous forme de photocopies. Un ouvrage spécialisé portant sur le thème "Entreprendre et manager dans le nouvel espace européen" sera disponible pour les journées et distribué aux participants.

Dates à retenir

Intentions de communication jusqu'au **30 janvier 2004**
Soumission des communications avant le **10 avril 2004**
Retour des avis du comité de lecture..... le **1° juin 2004**
Version définitive (sous forme électronique) avant le **1° juillet**

D'autres informations seront disponibles sur le site web du congrès :

<http://iae.univ-lyon3.fr/iae2004>

Contacts :

Gilles Guyot et Alain Roger
IAE de Lyon ● 17° Journées des IAE
B.P. 8242
6, cours Albert Thomas
69355 Lyon Cedex 08

Courriel : iae2004@univ-lyon3.fr

Appel à communication
Histoire et gestion,
Toulouse
25-26 novembre 2004

Le centre de recherche en gestion de l'Institut d'administration des entreprises
de l'Université Toulouse 1 sciences sociales
les 13^{èmes} rencontres "Histoire & Gestion" sur le thème

Frontière(s)

Les chercheurs et universitaires, historiens, gestionnaires, juristes, économistes et plus largement ceux appartenant à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont invités à proposer **des communications complètes de 30 - 40 000 signes (les résumés ne sont pas acceptés)** sur ce thème.

Le comité scientifique évaluera les communications qui seront regroupées ensuite en sessions thématiques.

Les organisateurs suggèrent quelques lignes directrices, destinées à susciter des communications et à préciser la démarche intellectuelle du colloque. Cette grille de questions vise seulement à stimuler la réflexion. Dans la tradition de ces journées, chaque participant garde toute liberté d'enrichir et d'élargir ces problématiques. Néanmoins, les communications intégrant une dimension historique seront privilégiées.

- Frontières de l'organisation ;
- Frontières des disciplines, des sciences sociales et humaines et du management ;
- Management et représentations de l'espace (géographique, mental, imaginaire,...) dans les organisations ;
- Frontières visibles et invisibles (« plafond de verre », groupes, coalitions, genres,...) ;
 - Divisions, structures, limites ; pionniers, conquêtes , défis ;
 - Comparaisons internationales ;
- Différences culturelles, nationales, régionales, ethniques, management interculturel...

Dates importantes

- **30 avril 2004** : soumission des communications en **trois exemplaires** comportant un résumé de 10 lignes au maximum suivant la feuille de style jointe.
Sur l'un des exemplaires doivent être indiqués le nom de l'auteur et l'adresse de correspondance, y compris électronique. Les deux autres exemplaires destinés aux lecteurs doivent être anonymes.
L'ensemble doit être transmis à :

Nicole Cassagne
Colloque Histoire & Gestion, CRG, IAE Toulouse,
place Anatole France, 31042 Toulouse Cedex



- **15 juin 2004** : notification aux auteurs de la décision du comité scientifique.
- **Après acceptation** la version définitive devra être envoyée par courrier électronique avant le 15 octobre 2004

« Frontière(s) » sera publié au cours de l'année 2005 poursuivant la série des onze volumes déjà publiés. **Les cinq meilleures communications feront l'objet d'un numéro spécial de revue à comité de lecture.**

Pour encourager la participation de "jeunes chercheurs" et contribuer au développement de recherches originales et pluridisciplinaires en histoire et gestion, il sera attribué un "prix de la meilleure communication de jeune chercheur" (TER de maîtrise, DEA ou thèse soutenus après le 1er janvier 1999).

Participation aux frais :

Pour une inscription avant le 1 novembre	55 €
Pour une inscription après le 1 ^{er} novembre	65 €
Étudiants, doctorants	15 €

Comité d'organisation

Michèle Saboly, Ludovic Cailluet, Isabelle Martinez, Christine Pochet,

Comité scientifique

Laurent Batsch (Dauphine), Annie Bonnefont (IAE-Toulouse 1), Bernadette Bruguière (Toulouse 1), Didier Chabaud (Cergy-Pontoise), Yves Cochoy (Toulouse 2), Yves Cohen (EHESS), Jean-Claude Daumas (Besançon), Olivier Devaux (Toulouse 1), Gilles Garel (Marne-La-Vallée), Éric Godelier (École Polytechnique), Jacques Igalens (IAE-Toulouse 1), Éric Jolivet (IAE-Toulouse 1), Hervé Joly (CNRS), Matthias Kipping (Pompeu Fabra, Barcelone), Yannick Lemarchand (Nantes), Frédéric Leroy (Montpellier), Simon Pariente (IAE-Toulouse 1), Éric Pezet (Évry), Jacques Poumarède (Toulouse 1), Alan Roberts (Christchurch, Nouvelle-Zélande), Géraldine Schmidt (IAE Paris), Éric Vernet (IAE-Toulouse 1)

Contact

Nicole Cassagne
Colloque Histoire et Gestion
Centre de recherche en gestion,
IAE de Toulouse

Place Anatole France, 31042 Toulouse Cedex

Tel. 05 61 63 56 04 – fax : 05 61 63 56 56

courrier électronique : nicole.cassagne@univ-tlse1.fr ; site web : www.univ-tlse1.fr/iae

APPEL A COMMUNICATIONS
Journée de recherche
« Transversalités et comptabilité, contrôle, Audit »

MONTPELLIER, Jeudi 9 Décembre 2004

**Organisé conjointement par le groupe COST du CREGO (Montpellier 2) et
le groupe FCCS de l'ERFI (Montpellier 1)**

THEME DE LA JOURNEE :

Dans leur recherche de compétitivité et de performance, les organisations se préoccupent de plus en plus de la qualité et du contrôle des relations transversales entre leurs composantes ou avec leurs partenaires. Une question de recherche devient donc de construire des représentations de la qualité des relations, sous la forme notamment :

- de budgets transversaux (par activité)
- de tableaux de bord représentatifs des processus critiques (par exemple : la facturation) ;
- de calculs de coûts basés sur l'analyse des activités ;
- d'évaluation des performances associées à telle ou telle catégorie de projet ;
- d'image comptable des effets de la mise en réseau ;
- ...

Le but de la journée est de faire le point sur l'état actuel des travaux en la matière et d'identifier des thèmes et questions qui devraient susciter un approfondissement dans les prochaines années.

Intentions de communication (1 à 2 pages) : 1^{er} Mars 2004

Proposition complète (10 à 15 pages) : 1^{er} Juin 2004 (3 exemplaires dont deux anonymes sous forme papier).

**Version définitive (avec résumé en français et en anglais) : 15 octobre 2004
(après révision éventuelle)**

Les projets de communication seront soumis à un comité scientifique issu du comité de lecture de la revue CCA.

Adresser les intentions et communications à :

Sophie GIORDANO ou
Groupe FCCS
ERFI – ISEM
Université Montpellier 1
CS 19519
34960 MONTPELLIER CEDEX 2
sophie.giordano@univ-montpl1.fr

Denis TRAVAILLE
Groupe COST
CREGO - IAE
Université Montpellier II
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER CEDEX 05
dtravail@iae.univ-montp2.fr



A titre d'information pour nos lecteurs...

Les normes de l'IFAC

IFAC Education Committee publishes First international Education Standards. New standards establish global benchmarks for entry-level education and continuing professional development for professional accountants.

An introduction and framework have been issued with the standards and should be read in conjunction with them. These documents explain the scope of issues covered in the standards and the ways they may be applied to the education programs of IFAC member bodies.

"The goal of accounting education is to produce competent professional accountants who can continue to meet the expectations of the communities they serve as well as the challenges they will face in the future," states Warren Allen, chairman of the Education Committee. "IESs are designed to cultivate and reinforce an attitude of lifelong learning so professional accountants can effectively maintain competence throughout their careers. This attitude is essential in an environment of ongoing change."

The standards provide important assistance to IFAC member bodies, which are generally responsible for either establishing or implementing education standards and requirements at the national level. They are also designed to assist those responsible for accounting education to develop the skills and strategies professional accountants require. Another proposed standard on continuing professional development will be re-exposed for comment by November 1, 2003.

The standards, introduction and framework may be downloaded from the IFAC website by going to www.ifac.org/education.

IFAC is the worldwide organization for the accountancy profession. Its mission is to develop and enhance the profession to enable it to provide services of consistently high quality in the public interest. Its current membership consists of 155 professional accountancy bodies in 114 countries, representing more than 2.4 million accountants in public practice, education, government service, industry and commerce.

Competence and integrity - two attributes vital to the accounting profession's ability to protect the public interest and effectively carry out its responsibilities. Accounting education provides the foundation upon which prospective and experienced professional accountants develop their competence and cultivate integrity. To ensure quality and consistency in accounting education around the globe, the International Federation of Accountants (IFAC) Education Committee has developed International Education Standards for Professional Accountants (IESs) which prescribe the essential elements of education (including practical experience) to become a professional accountant, and the ongoing education requirements once qualified as a professional accountant.

The standards are designed to be of assistance primarily to IFAC member bodies, which are generally responsible for either establishing or implementing education standards and requirements at the national level. The standards provide an important framework for all those interested in ensuring the high quality performance of professional accountants, including statutory and regulatory authorities involved with accounting education. Their release comes at a time when professional accountants are challenged to know and learn more every day. The new standards will assist those responsible for accounting education in helping professional accountants to develop the skills and strategies for lifelong learning so they can continually meet the expectations of the communities they serve.

"These standards are critical components of IFAC's overall efforts to provide clear benchmarks to current and potential IFAC member organizations to assist them in ensuring high quality performance by professional accountants worldwide," states IFAC President René Ricol.

Moving Towards Convergence

Convergence to high quality standards for professional accountants is critical to cross border trade and capital market development. The global profession is moving steadily towards a common base of standards in accounting, auditing, public sector accounting, and ethics. Education must be the starting point for the profession to achieve common technical and practice standards throughout the world.

The Development Process

In November 2001, IFAC's Board approved the Education Committee's recommendation to develop the first set of IESs for professional accountants. The IESs, which build upon and significantly update the International Education Guidelines (IEGs) previously issued by IFAC, address the need for greater consistency in the accounting education processes adopted throughout the world. The issuance of these standards is predicated by the expectation that IFAC member bodies, transnational corporations, major accountancy firms, government agencies and principal international donors will accept the authority of international education standards in much the same way as they accept the authority of international accounting and auditing standards.

Proposed standards were released as exposure drafts in July 2002, with comments invited by December 31, 2002. The Education Committee carefully considered the many responses received before finalizing the standards. The committee re-exposed sections of IES 2, *Content of Professional Accounting Education Programs* in April 2003, and will re-expose IES 7, *Continuing Professional Development* in early November 2003.

Establishing Benchmarks for Education

It is important to note International Education Standards for Professional Accountants establish essential elements (e.g., subject matter, methods and techniques) that education and development programs are expected to contain and have the potential for international recognition, acceptance and application. Although the standards are prescriptive in nature, they cannot override authoritative local pronouncements or regulations.

The committee will also develop guidance to assist member bodies in complying with the requirements set out in the IESs. International Education Guidelines (IEGs) interpret, illustrate and expand on matters related to IESs and provide advice and guidance on how to achieve the requirements set out in IESs. International Education Papers (IEPs) promote discussion or debate on education and development issues affecting the accountancy profession.

Overview of New Standards

Each of the six new International Education Standards is described below. Descriptions are also provided of two supporting documents: an introduction and framework. These documents should be read in conjunction with the standards.

Introduction

The Introduction document provides background information about the purpose, scope and development of IESs. It also explains the scope of issues covered in standards and discusses ways the standards may be adopted and applied to the education programs of IFAC member bodies. Additionally, the Introduction provides commentary on different teaching methods and the integration of education and practical experience to develop a foundation for lifelong learning.

Framework for International Education Statements

The Framework sets out the objectives and operating procedures of the Education Committee and explains the nature, scope and authority of three types of documents :

- International Education Standards for Professional Accountants (IESs)
- International Education Guidelines for Professional Accountants (IEGs)
- International Education Papers for Professional Accountants (IEPs)

To ensure that the standards reflect the current environment in which professional accountants operate, the Education Committee seeks input on the development of the standards through an extensive consultative process. All standards and guidelines developed by the committee are released on exposure and comments carefully considered prior to the final IES or IEG being issued. The Framework also includes a glossary of the terms used in the standards.



IES 1, Entry Requirements to a Program of Professional Accounting Education

IES 1 prescribes the requirements for entry to an IFAC member body's program of professional accounting education and practical experience. Its aim is to ensure that students striving to become professional accountants have an educational background that enables them to have a reasonable possibility of achieving success in their studies, qualifying examinations and practical experience period.

The standard requires candidates to have education that is at least equivalent to what is required for admission into a recognized university degree program or its equivalent. It also provides some commentary on how to assess entry-level qualifications.

IES 2, Content of Professional Accounting Education Programs

IES 2 prescribes the professional accountancy knowledge that all candidates require to function competently as professional accountants. The standard sets out the knowledge required in three key areas: accounting, finance and related knowledge; organizational and business knowledge; and IT knowledge.

The knowledge may be gained in an academic environment (i.e., a university degree) or within a member body's own program of professional study. The standard acknowledges the constant change and expansion of knowledge required for professional accountants, the necessity to adapt to the needs of the market and, therefore, the weighting of subjects can vary from one program to another.

IES 3, Professional Skills

IES 3 prescribes that individuals who seek to qualify as professional accountants acquire a mix of skills in the following areas: intellectual; technical and functional; personal; interpersonal and communications; and organizational and business management. The nature of these skills is described in this standard. This standard also addresses how general education, which may be gained in a variety of ways, contributes to the acquisition of these skills and encourages lifelong learning.

IES 4, Professional Values, Ethics and Attitudes

Professional values, ethics and attitudes identify professional accountants as members of a profession and should shape everything they do as professionals. To enable the profession to provide services of consistently high quality in the public interest, IES 4 prescribes the professional values, ethics and attitudes professional accountants should acquire during the education program leading to qualification.

This standard specifies that professional accounting education programs should provide candidates with a framework of professional values, ethics and attitudes for exercising professional judgment and for acting in an ethical manner that is in the best interest of society and the profession. The program should lead to a commitment to:

- The public interest and sensitivity to social responsibilities;
- Continual improvement and lifelong learning;
- Reliability; responsibility, timeliness, courtesy and respect; and
- Laws and regulations.

While IES 4 acknowledges that the approach of programs will reflect the national and cultural environment and objectives within which they exist, the standard lists the minimum required subject areas.

IES 5, Practical Experience Requirements

This standard aims to ensure that candidates seeking to qualify as professional accountants have acquired the practical experience necessary before presenting themselves to the public as professional accountants. It prescribes a minimum of three years of practical experience before qualification as professional accountants. The standard allows up to 12 months of professional education (beyond undergraduate) with a strong element of practical accounting application to contribute to the period of practical experience. Practical experience should be gained under the direction of an experienced professional accountant, and a record of the experience gained should be kept and reviewed periodically.

IES 6, Assessment of Professional Capabilities and Competence

IES 6 addresses the requirements for a final assessment of a candidate's professional capabilities and competences before awarding qualification as a professional accountant. This standard prescribes that a significant proportion of



this assessment should test underpinning theoretical knowledge as well as the practical application of knowledge. It also provides examples of those capabilities and competences.

The standard sets out that the IFAC member body is ultimately responsible for having in place appropriate assessment procedures to ensure candidates are suitably qualified to become professional accountants. This final assessment may be carried out by parties other than the member body ; however, the member body must have substantial input into the development of such an assessment.

What's Ahead?

The Education Committee plans to re-expose a proposed standard on Continuing Professional Development by November 1, 2003 and will invite comments through December 31, 2003. It plans to issue a final standard in mid-2004.

Having released the first set of International Education Standards, the committee is now considering what additional guidance is needed to assist member bodies to implement the requirements in the standards.

For updates on this project, visit the education section of the IFAC website at www.ifac.org/education.

International Federation of Accountants

545 Fifth Avenue, 14th Floor, New York, NY 10017 USA

Tel +1 (212) 286-9344 Fax +1 (212) 286-9570

Contact: Claire Egan, Technical Manager

Email: ClaireEgan@ifac.org



Publications

- JY. Eglem, H. Stolowy, C. Cauvin, P. Delvaille, Y. Ding, C.Guerlain, C Hossfeld, A. Le Manh, C.Maillet, A. Mikol, D. Pham et C.Simon, **Comptabilité financière de l'entreprise** , Montchrestien, Gualino éditeur.
- E. Tort, **Organisation et management des systèmes comptables**, Dunod..

